

Le Conseil départemental de la Corrèze
met à votre disposition

une BORNE de TÉLÉCONSULTATION MÉDICALE

*Consulter un médecin
à distance, c'est facile !*



GOULLES

2, avenue de la Xaintrie Blanche

05 55 28 30 41

Maison des Services

Du lundi au vendredi

de 8 h 30 à 12 h

et de 15 h à 17 h



plus d'informations sur :
www.correze.fr/correze-sante

CORREZE
LE DÉPARTEMENT

Santé